

Electricité: les Genevois paieront 42 millions de francs en moins

L'opiniâtreté de la centrale d'achat d'électricité UIGEM fait plier le Conseil d'Etat ainsi que les Services industriels.

EDGAR BLOCH

C'est de bonne guerre que le Conseil d'Etat s'en défend, mais c'est bel et bien grâce à la pression de l'UIGEM, la centrale d'achat d'électricité des industriels, relayée en début d'année par une plainte de la surveillance des Prix, que les Genevois s'apprentent à bénéficier d'une baisse du coût de l'acheminement d'électricité de 17%, comprenant à la fois une révision de la méthode de calcul de son timbre et l'adaptation de la grille tarifaire. Au 1^{er} janvier 2007, ils déboursent ainsi 42 millions de moins.

Selon l'UIGEM, qui se félicite du résultat de cette requête, tout en se contentant pour l'instant de prendre note de ces décisions, il s'agit d'une réduction de 15 millions par an pour les entreprises et d'environ 180 francs en moyenne par ménage. Les autorités genevoises estiment que les PME, premières bénéficiaires visées, devraient voir leur facture baisser de 7 à 10%.

Une enveloppe pour tous de 21 millions

Atitre de première mesure, le gouvernement et les Services industriels de Genève (SIG) ont annoncé lundi vouloir faire profiter à partir

du 1^{er} juillet tous les clients de cette baisse en leur attribuant sous la forme d'un versement unique une enveloppe globale de 21 millions, «déterminée sous la forme d'un forfait pour les ménages ou sous celle d'un calcul au prorata de l'utilisation pour les PME, PMI et autres gros contributeurs», a promis Ro-

bert Cramer, en charge du Département du territoire.

Pour aboutir à ces conclusions, le Conseil d'Etat s'est appuyé sur les conclusions d'un expert indépendant, lequel a abouti aux conclusions similaires à celles de Monsieur Prix, a poursuivi le magistrat. Ce dernier préfère inscrire les efforts ge-

nevois dans la durée; une première baisse des tarifs d'environ 4% avait été introduite précédemment en 2002, permettant aux clients de choisir la provenance de leur électricité, suivie en octobre 2004, d'une réduction de 5 à 8% des prix. A cette date, les consommateurs ont aussi pu se faire une idée claire des char-

ges s'acheminement, suscitant la réaction que l'on sait. Avec ces tendances, les prix pratiqués par les SIG deviennent comparables à ceux en vigueur en ville de Zurich. Légèrement inférieurs à ceux en vigueur pour l'économie (gros consommateurs et PME/PMI), ils restent toutefois supérieurs pour les ménages.

Les prix comparables à ceux de la ville de Zurich

Mais le Conseil d'Etat souhaite aussi lancer un programme d'incitation d'économies d'énergie en allouant une somme de 21 millions répartie sur cinq ans. L'objectif «pas du tout utopique» aux yeux de Raymond Battistella, le directeur des SIG, consiste à ramener la consommation électrique par habitant au même niveau qu'à celle de 1990. «Pour tenir ce programme, il suffirait que chaque habitant déconnecte deux ampoules de 60 watts.» Genève entend aussi rester à la pointe pour la promotion des énergies renouvelables, notamment en poursuivant, entre autres, le développement des installations scolaires photovoltaïques qui atteignent aujourd'hui le 20% de la capacité suisse.

Report dangereux pour Swissgrid?

Le mauvais sort s'acharne sur Swissgrid. Contrairement aux espoirs des distributeurs d'électricité, la société nationale du réseau de transport électrique ne démarrera pas ses activités dans les meilleurs délais, au 1^{er} juillet. Contestant une décision de l'organe de recours de la Commission de la concurrence, la Comco vient de saisir, il y a quelques jours le Tribunal fédéral (TF), a confirmé samedi son vice-directeur Patrick Ducrey à *Finanz und Wirtschaft*.

En mains d'EOS, Atel, BKW, NOK, CKW, EGL et EWZ, Swissgrid aurait dû être lancée en 2005 avant d'être entravée dans son essor par la Comco, craignant une position dominante de ces sociétés sur certains réseaux et que les

membres de la direction et du conseil d'administration de Swissgrid puissent y siéger.

La commission de recours de la Comco avait pourtant donné raison au nouvel exploitant début mai. Du moins le croyait-on, mais Patrick Ducrey précise à notre confrère que «des points restent à éclaircir», ce qui entraîne un report d'au moins une année du lancement de Swissgrid, attendu désormais au plus tôt pour le milieu 2007.

Craintes de répétition d'un «black-out» ravivées

Ces atermoiements ont provoqué la surprise et la consternation auprès des propriétaires de Swissgrid. Certains comme la BKW ont même vu leur cours dévisser de 8,3%

(moins 3,4% au SPI), d'autres ont limité les chutes (-2,3% chez Atel). Mais surtout, ils pénalisent les efforts de la Suisse, soucieuse de parvenir à conclure un accord bilatéral avec une UE en voie de libéralisation dès 2007 en matière d'électricité. Le Conseil fédéral a accepté le mandat de négociation il y a un mois et celui-ci doit être ratifié par le Parlement. La constitution d'une société assurant les transports d'électricité auprès des voisins helvétiques et de l'Europe contribuerait à rassurer l'UE, toujours inquiète à l'idée d'une répétition d'un «black-out». Partie de Suisse en septembre 2003, une gigantesque panne de courant avait affecté la distribution d'électricité en Italie, plongeant la Péninsule dans les ténèbres. — (EB)